

que ce ne soit pas pour moi le moment opportun de formuler une longue déclaration au sujet du fonctionnement du ministère des Pêcheries. J'incline à croire que c'est plutôt le moment où il convient que les députés des diverses circonscriptions, qui s'intéressent à la pêche, me posent des questions dans l'espoir de recevoir des réponses raisonnables même si je dois, à cette fin, consulter mes fonctionnaires.

J'espère que pour commencer l'étude de ces crédits, les députés voudront bien d'abord formuler leurs déclarations. Toute question posée sera prise en note. Ensuite, quand je jugerai que le débat est terminé, je serai en mesure de répondre à ces questions, l'une après l'autre, dans l'ordre où elles auront été posées. Nous pourrions ainsi épargner du temps, car nous éviterions la répétition des questions et réponses, comme cela s'est produit par le passé. Cependant, je ne désire nullement précipiter l'étude de ces crédits, même si, comme tous les députés, j'ai hâte de m'en aller et je ne voudrais certes pas noyer mes propres crédits dans un flot de paroles.

Je vais répondre à quelques-unes des questions du député même si en grande partie son discours a consisté de déclarations de faits qui ne demandent aucune réponse et d'affirmations qui pourraient donner lieu à discussion, bien que je n'en aie entendu aucune qui appartienne vraiment à cette catégorie.

Le député a longuement parlé de la pêche au phoque. C'est une question d'ordre international. Nous n'avons aucune autorité au delà de la limite de trois milles et les Norvégiens peuvent sans enfreindre la loi chasser le phoque au delà de cette distance. Le député a signalé avec insistance qu'on tuait et écorchait de très jeunes phoques, d'un jour ou deux parfois. Pour ce qui est de la survivance de l'espèce, il importe peu que le phoque ait un jour ou six mois. Il n'y a aucune différence sauf que le comité peut s'émouvoir davantage si on lui dit que les phoques tués sont fort jeunes.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Il y a beaucoup de différence entre un phoque d'un jour et un phoque de deux ou trois semaines: c'est une question de poids. La quantité que le navire peut transporter peut donc varier.

L'hon. M. Mayhew: Le député a perdu le fil de son argumentation. Je parle de la conservation.

M. Higgins: J'ai dit également, je crois, qu'on tuait les phoques avant la naissance des petits.

L'hon. M. Mayhew: Je regrette cet incident et je tiens à assurer au comité que nous avons

[L'hon. M. Mayhew.]

adressé des réclamations au gouvernement norvégien. Avant longtemps, nous en viendrons à un accord qui mettra fin à cette pratique. Quoi qu'il en soit, je ne parierais pas que les pêcheurs de Terre-Neuve ne se livrent pas aux mêmes abus. Avant d'adresser des protestations à la Norvège, il faut d'abord nous assurer que nous ne sommes pas coupables de la même faute. J'ai dit aujourd'hui que nous réalisons des progrès pour ce qui est de mettre fin à la destruction des phoques avant qu'ils soient parvenus à maturité. Il en sera probablement question à la conférence spéciale des pays intéressés, entre autres la Norvège. Je puis certes garantir au député que cette question n'a pas été négligée et qu'on s'en occupe.

Le député a aussi parlé de la survivance du saumon. Le ministère s'intéresse de près à cette question, qu'il s'agisse du saumon de notre littoral de l'Est ou de celui du littoral de l'Ouest. Nous avons affecté cette année une somme d'argent à l'assainissement des cours d'eau et à l'aménagement d'échelles à poisson à Terre-Neuve. Notre programme, dit plan multiple d'aménagement des cours d'eau, s'applique à Terre-Neuve aussi bien qu'à toutes les autres régions de l'Est et de l'Ouest du pays. L'an dernier, nous avons affecté \$15,000 à l'assainissement des cours d'eau de Terre-Neuve et cette année nous dépenserons environ \$30,000 à cette même fin.

Il y a un marché tout trouvé pour cette variété de poisson et, comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, nous devons nous efforcer de conserver et de propager ces variétés aussi rapidement que possible. Je donne au député l'assurance qu'à cet égard Terre-Neuve ne sera pas oubliée.

Le député a demandé si d'autres versements seront faits aux pêcheurs du Labrador. Bien que, jusqu'à maintenant, nous ayons acheté 150,000 quintaux de poissons, nous n'avons pu en écouler par les voies ordinaires qu'environ 100,000 quintaux. Le reste a été donné à différentes institutions de charité. Tout indique que cette opération commerciale nous occasionnera une perte d'environ \$327,000... peut-être plus. J'ai ajouté qu'on était à examiner les rapports des pêcheurs, tant à l'égard du poisson du Labrador qu'à celui qui a été pris près des côtes et que nous recevrons bientôt ces rapports à ce sujet. Ces rapports commencent à arriver et on additionne les chiffres à mesure qu'ils sont connus. Le calcul sera terminé vers la fin de juillet, alors que nous pourrons déterminer la part qu'ont touchée les pêcheurs et les bénéfices additionnels, s'il en est, que nous pourrons leur verser.

Je ne veux formuler qu'une autre observation qu'on peut considérer, je crois, comme